

<b>C</b>	<b>C1 – Mettre en place et développer des outils de partage des connaissances afin de sensibiliser et d'impliquer les usagers</b> <b>C2 - Assurer une information régulière sur l'évolution du processus Natura 2000 et les réalisations induites</b>	<b>Priorité</b>		
	<b>C1/C2.1 Informer et sensibiliser au moyen de supports et outils de communication existants</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

Cadre	
<b>Secteur(s) concerné(s)</b> Ensemble du site	<b>Habitat(s) et espèce(s) concerné (s)</b> Tous
<b>Constat(s) et problématique</b> La mise en œuvre d'actions Natura 2000 sur le site doit être accompagnée d'une information permettant aux usagers de comprendre et, si possible, de s'approprier la démarche. De même, pour que le public puisse respecter au mieux la richesse écologique, il faut mettre en place, compléter ou renouveler le dispositif d'information environnementale. L'exploitation de supports d'information familiers des habitants et usagers de la zone Natura 2000 peut permettre de sensibiliser un public large sur la démarche Natura 2000 dans son ensemble ou sur une problématique particulière. L'utilisation de supports de communication destinés à un public plus ciblé permet d'adapter les messages aux préoccupations de celui-ci.	

Actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>C1/C2.1.a : Publier des articles de sensibilisation et d'information dans les bulletins municipaux, sur les sites internet des communes et de la communauté d'Agglomération, dans les supports de communication des offices du tourisme et dans la presse locale.</b> Il pourra s'agir d'une information sur (quelques exemples) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'état d'avancement de la démarche Natura 2000 ;</li> <li>- la mise en place d'une action particulière dans le cadre de Natura 2000 ;</li> <li>- la reconnaissance et les techniques d'élimination / limitation de la prolifération des espèces invasives ;</li> <li>- la reconnaissance, les causes de disparition et la protection des chauves-souris ;</li> <li>- les techniques respectueuses de l'environnement, la sécurité, les tailles et les quantités de coquillages qu'il est possible de prélever lors des sorties de pêche à pied ;</li> <li>- le dérangement des mammifères marins lors des sorties en mer...</li> </ul> </li> <li>- <b>C1/C2.1.b : Collaborer avec les associations locales naturalistes, sportives ou de loisir</b> afin de diffuser des messages de sensibilisation sur Natura 2000 lors de leur manifestations (sorties nature, expositions...), formations ou activités diverses et au travers de leurs supports d'informations.</li> <li>- <b>C1/C2.1.c : Collaborer avec les autres opérateurs Natura 2000 présents sur le territoire afin de mutualiser les moyens d'informations.</b></li> </ul>

Axe stratégique et action parallèles développés sur les ENS du département
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Axe stratégique 9 :</b> Poursuivre la politique de valorisation des espaces naturels sensibles et de sensibilisation auprès de tous les publics               <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Action n°1 :</b> Elaborer un plan de communication pour la politique des espaces naturels sensibles et décliner des outils propres à sa valorisation</li> <li><b>Action n°3 :</b> Poursuivre de manière raisonnée et qualitative la politique d'animations pédagogiques sur les espaces naturels sensibles</li> </ul> </li> </ul>

## Modalités de mise en œuvre

Action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires	Coût prévisionnel	Nature et source(s) des financements potentiels
<b>C1/C2.1.a :</b> Publier des articles de sensibilisation et d'information	Communes, communauté d'Agglomération, opérateur N2000	Offices du tourisme, sémaphore, presse locale	Inclus dans la mission N2000	
<b>C1/C2.1.b :</b> Collaborer avec les associations locales naturalistes, sportives ou de loisir	Opérateur N2000	Associations locales naturalistes, sportives et de loisir, CRER		
<b>C1/C2.1.c :</b> Collaborer avec les autres opérateurs Natura 2000		Autres opérateurs Natura 2000 du territoire		

**Périodicité :** Selon les besoins

### Mesures du Docob liées :

A5.4 - Élaboration des chartes de bonnes pratiques, par activités, en concertation avec les représentants de celle-ci  
 C1/C2.2 - Informer et sensibiliser au moyen de supports et outils de communication propres au site Natura 2000

## Indicateurs de suivi et d'évaluation

### Indicateur de réalisation

Nombre d'article parus sur Natura 2000 « Côte de Cancale à Paramé »

### Indicateur de résultat

Meilleure connaissance des enjeux du site par les usagers et le grand public  
 Meilleur respect du site par les usagers